

FORMATION

Les avants

contrats

OBJECTIFS

Maîtriser la Loi Alur pour une pratique éthique en immobilier.
Connaître les droits et obligations des professionnels.
Appliquer efficacement les réglementations au quotidien.
Comprendre la transparence des transactions et les contrats de location.
Conseiller les clients et se tenir informé des évolutions législatives.

MODALITÉS

Durée : 42h
Horaires : A convenance
Public : Professionnels de l'immobilier
Prérequis : Aucun

MOYENS

Pédagogiques :
Cours théoriques
Questions/Réponses

Matériels :
Ordinateurs/Tablettes/Smartphones

Méthodes d'évaluation :
Quiz de QCU alternés

FINANCEMENT

Action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO. La Pop Academy vous accompagne dans les démarches de financement.

CONTACT

Mail : contact@popacademy.fr
Téléphone : 05 25 53 02 79
Accompagnateur : Théo SUDRE



FORMATION CERTIFIANTE



FINANCEMENT OPCO, AGEFICE, FIF-PL



ACCÈS D' 1 MOIS À LA PLATEFORME

1H

DE FORMATION

- **Test de positionnement** 5'00

FORMATION : Les avants contrats

Présentation du module 1'51

La promesse unilatérale de vente 8'29

- Quiz 8'00

La promesse unilatérale d'achat (PUA) 4'09

- Quiz 8'00

La promesse synallagmatique de vente 7'18

- Quiz 8'00

Les différences entre la promesse synallagmatique de vente et la promesse de vente 1'31

- Quiz 4'00

- **Questionnaire de satisfaction** 5'00